

<http://www.snetap-fsu.fr/Projet-de-2nd-Pro-Nous-devons.html>



Rénovation du Bac Pro CGEA

Projet de 2nd Pro - Nous devons encore faire évoluer ce projet

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [DGER](#) avait annoncé, il y a bientôt deux ans, la rénovation du Bac Pro CGEA et du BPREA dans l'objectif de mieux prendre en compte l'agro-écologie et la diversité des systèmes de production et de permettre son articulation avec le [BTSA ACSE](#) rénové.

Elle a présenté à la CPC du le 28 janvier 2015 (Commission Consultative Professionnelle) le projet de référentiel de la nouvelle 2nd Pro "Productions".

Le [Snetap-FSU](#) vous appelle à porter vos avis sur ce projet.

Après la rénovation du référentiel professionnel, la deuxième étape de cette rénovation concerne la seconde professionnelle qui doit être mise en ½uvre à la rentrée 2016 (le cycle terminal du bac pro CGEA devrait être rénové avec mise en place de la 1ère à la rentrée 2017 et la terminale à la rentrée 2018. La première session d'examen se tiendra en juin 2019).

Le [BEPA](#) "Travaux de l'entreprise agricole" sera également rénové.

La [DGER](#) vient de présenter l'architecture et le référentiel d'une nouvelle seconde professionnelle couvrant l'ensemble du secteur de la production.

Cette nouvelle 2nd Pro "Productions" devient donc la première année de formation des Bacs Pro suivants :

- * Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA)
- * Bac Pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- * Bac Pro Productions aquacoles
- * Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- * Bac Pro Productions horticoles
- * Bac Pro Agroéquipement.

(à noter que le Bac Pro PH est aussi accessible directement après une 2nd Nature - Jardin - Paysage - Forêt).

Cette seconde professionnelle "Productions" couvre les champs professionnels de l'élevage canin et félin, de l'aquaculture, de l'horticulture, de la vigne et du vin, de l'agroéquipement, des activités hippiques et de l'élevage et des cultures. A chacun de ces 7 champs professionnels correspond un module d'enseignement professionnel (EP 3) mais seuls sont modifiés les modules des spécialités "Conduite d'élevages et de cultures" et "Vigne et vin".

Les modules EP1 (Contexte de l'acte de production) et EP2 (Les êtres vivants dans leur environnement) sont également modifiés. L'EP1 devient un module axé sur l'organisation économique et sociale de la production (basculement des heures de bio-éco en EP 2) alors que l'EP2 se réorganise autour de la biologie - écologie et de l'agronomie - zootechnie.

Les modules généraux sont inchangés.

La CPC (Commission Consultative Professionnelle), réunit le 28 janvier 2015, s'est prononcée sur cette nouvelle seconde professionnelle "production". Cette première instance a donné un avis favorable, mais doivent encore se prononcer le [CTEA](#) et le [CNEA](#).

Dès les premiers échanges sur la rénovation de la voie professionnelle en 2009, le Snetap-FSU avait dénoncé le choix de la DGER de séparer les deux filières élevage et cultures dès la seconde professionnelle. Ce choix allait déjà contre les évolutions nécessaires des systèmes de production agricole notamment vers la polyculture élevage.

Il ne peut donc que se satisfaire de la réorganisation de la filière et du regroupement au sein d'une seule 2nd Pro des filières élevage et cultures.

Pour autant, dans la logique de ses votes précédents contre la [RVP](#) le Snetap-FSU s'est prononcé contre la proposition de la DGER.

Dans ce projet de référentiel, au delà des critiques déjà portées sur le Bac Pro 3 ans, le Snetap-FSU a dénoncé :

- **une construction de la formation au fil de l'eau.**
- **le manque de référence à l'Agro-écologie.** Même si pour la DGER et l'Inspection de l'Enseignement agricole assurent avoir cherché à l'intégrer de façon transversale, pour le Snetap-FSU cela doit se traduire concrètement dans les objectifs et les contenus de formation. Une approche par la seule entrée de la biologie-écologie ne peut suffire, de la même façon que la semaine de SDD, trop souvent utilisée comme alibi de l'approche agro-écologique, est insuffisante.
C'est par une approche complète du système de production (environnemental, économique, social) que l'on peut réellement et efficacement introduire l'agro-écologie.
Ce problème a déjà été soulevé dans les dernières rénovations ([BTSA ACSE](#), [CAPA](#) ...). Le Snetap-FSU demande donc un travail de fond pour faire de l'agro-écologie une réalité des nouveaux référentiels et pas seulement un saupoudrage convenu.
- **des heures non-affectées en augmentation.** En plus du volume d'heure non-affectées déjà en vigueur dans les grilles des 2nd Pro, la DGER a choisit de ne pas affecter l'horaire supplémentaire enseignant dédié à la pluridisciplinarité. De plus ce choix va à l'encontre de la définition de la pluri-disciplinarité.
De plus, dans l'EP3 "Conduite d'élevages et de cultures" 60 heures appariassent de façon indifférenciée en STP (Sciences et Techniques professionnelles) regroupant agronomie et/ou zootechnie et/ou STE et sont laissées à l'initiative des établissements. Le risque est de voir ces horaires affectés à telle ou telle matière non pas pour des raisons pédagogiques mais pour compléter le service de tel ou tel ou éviter les heures supplémentaires de tel autre, comme on le constate régulièrement dans les [EIE](#) notamment.
- **une semaine non-affectée dans la structure de formation.** La DGER annonce une formation répartie sur 36 semaines (30 semaines en établissement - 1 semaine de stage collectif SDD - 1 semaine de pratique encadrée - 4 à 6 semaines de stages individuels en milieu professionnel dont 3 prises sur la scolarité) et ne définit le contenu de cette formation que sur 35 semaines. Pour le Snetap-FSU les 36 semaines prévues doivent être les mêmes pour tous les élèves sur le territoire.

La DGER a mis ce projet de référentiel 2nd professionnelle "productions" en ligne sur Chlorofil et propose aux équipes pédagogiques, de porter un avis sur ce projet avant le 7 mars 2016.

Le Snetap-FSU vous appelle à faire remonter vos remarques et propositions de modifications sur ce projet de seconde professionnelle et plus globalement sur la rénovation du Bac Pro CGEA, notamment en intervenant sur la page dédiée sur Chlorofil-A»
<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/2nde-professionnelle/consultations-productions.html>